
ACTIVITÉS DE L'UdP – ACTIVITÉS DE L'UdP – ACTIVITÉS DE L'UdP

L'UdP au fil des jours

COURRIERS

Un courrier a été adressé à Monsieur le Ministre le 9 novembre 1999 au sujet du libellé des nouveaux programmes de seconde et de leur relation avec les programmes du collège.

Un courrier identique a été adressé à Madame la Ministre. Nous lui avons demandé un rendez-vous par ce même courrier.

ENTREVUE

Monsieur TREINER nous a accordé une entrevue le 12 novembre 1999. Les points abordés ont été les suivants :

Ligne budgétaire relative à la mise en œuvre des programmes de seconde

L'UdP demande qu'elle soit prévue et conséquente pour la rentrée 2000. Le GTD pense avoir effectué une évaluation sans doute un peu faible. Il pense affiner sa proposition.

Version «papier» du document d'accompagnement

M. TREINER nous informe que, en plus de la version «numérique» disponible sur le site du CNDP :

- il y aura une version «papier» par établissement ;
- les responsables du Ministère ont jugé que la qualité du document d'accompagnement était telle qu'un copyright devait être pris.

IESP

Un projet de programme sera élaboré par le GTD avant Noël : il s'agirait d'alléger la partie électronique au profit de la mesure en physique et en chimie. L'UdP demande au GTD de trouver pour cette option un nom «lisible» par les élèves de troisième et leurs parents (par exemple, «physique-chimie et informatique»).

ACTIVITÉS DE L'UdP – ACTIVITÉS DE L'UdP – ACTIVITÉS DE L'UdP

Le GTD a travaillé pour cette option dans l'idée d'une extension de l'IESP à tous les lycées.

L'UdP informe M. TREINER que l'APMEP propose actuellement une option scientifique générale en classe de seconde (une heure de maths, une heure de physique et une heure de SVT).

Programmes de STI et STL

- L'UdP demande à M. TREINER si le GTD de STI est un GTD concernant la «filière STI» ou un GTD concernant seulement la discipline STI. M. TREINER doit prendre contact avec le président. Après la réunion M. TREINER nous a confirmé que le GTD chargé de l'enseignement de la technologie avait actuellement pour mission de réfléchir aux options de seconde (productive, systèmes automatisés) et de première.
- M. TREINER nous informe qu'aucun GTD n'est nommé actuellement pour les STL.

Programmes de L

- Les choses avancent dans le sens souhaité par l'UdP : un enseignement par thèmes est envisagé, un même thème décliné par le professeur de physique-chimie et par le professeur de SVT. Le président du GTD de physique doit rencontrer le président du GTD de SVT incessamment.
- Le programme ne sera pas soumis au CSE de décembre mais à celui de janvier.
- M. TREINER nous informe qu'un projet de programme de mathématiques de première L est déjà disponible sur le serveur du CNDP.

Spécialité

Nous avons dit à M. TREINER que, même si la spécialité ne voyait pas son programme modifié, il fallait réfléchir à une meilleure adéquation entre la pratique de classe et l'évaluation au baccalauréat.

Nouveaux programmes de première et terminale S

Le GTD s'interroge sur l'opportunité d'une modification de la façon d'enseigner l'énergie en première. Il faudra de toute façon introduire tout ou partie de l'électricité supprimée en seconde. Pour la terminale *a priori* aucun bouleversement n'est envisagé. Nos (vos) suggestions sont attendues.

ACTIVITÉS DE L'UdP – ACTIVITÉS DE L'UdP – ACTIVITÉS DE L'UdP

Calculatrices

L'UdP fait part de la nécessité d'un texte similaire à celui des mathématiciens, qui définirait, au sein des programmes de première S et de terminale S les compétences à développer au niveau de l'utilisation des calculettes graphiques, compétences exigibles au baccalauréat (à partir de 2002). Les compétences pourraient être graduées de la première à la terminale, mais il faudrait que le travail commence dès la classe de première. Il est important que les épreuves du baccalauréat ne se limitent pas à la mise en œuvre des quatre opérations.

INFORMATIONS

- Un nouveau texte sur «l'évaluation des capacités expérimentales» a été adressé par Monsieur BOICHOT, Doyen de physique-chimie et Monsieur TOULEMONDE, Directeur de l'enseignement scolaire, le 26 octobre 1999 à tous les recteurs. Il y est demandé «d'organiser l'évaluation des capacités expérimentales en physique-chimie, à partir de cette année scolaire 1999-2000, pour tous les élèves de terminales S». Le protocole est rappelé, la note doit être portée au livret scolaire.
- Lors d'un entretien téléphonique Monsieur MARCHAIS, bureau des lycées, nous a informé de la mise en place dès janvier 2000 de l'expérimentation des TPE, initialement prévue en novembre. Nous n'avons toujours pas connaissance du protocole.

Pour le Bureau National
Josette MAUREL, 17 novembre 1999

ACTIVITÉS DE L'UdP – ACTIVITÉS DE L'UdP – ACTIVITÉS DE L'UdP

Nouveaux programmes de seconde

Josette MAUREL
Présidente

Le 9 novembre 1999

à Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale,
de la Recherche et de la Technologie

Monsieur le Ministre,

Suite à la réunion du conseil de notre association en date du 2 octobre 1999, nous vous demandons de bien vouloir prendre en considération les remarques que nous ont inspirées les nouveaux programmes de seconde parus au BO Hors Série n° 6 du 12 août 1999 à propos de l'enseignement en collège.

La façon d'aborder la physique et la chimie telle qu'elle est décrite dans ces nouveaux programmes nous semble en très bonne adéquation avec l'enseignement des sciences physiques au collège. Or ce dernier ne nous paraît pas mis à sa juste place dans le libellé du programme.

Dans le paragraphe de présentation de «l'enseignement scientifique au lycée» il est indiqué que «l'enseignement du lycée doit être construit comme un tout, **donc** indépendant de l'enseignement fait au collège qui ne se place pas dans le même registre de modélisation et de formalisation». Si le souci d'une cohérence interne au lycée nous paraît légitime, la cohérence avec l'enseignement au collège ne l'est pas moins, et l'implication contenue dans les mots «**donc indépendant d(...)_ collège**» est extrêmement négative.

Nier la dépendance des programmes de collège et de lycée ne peut qu'être dangereusement néfaste pour l'élaboration, dans l'esprit des adultes de demain, d'une représentation cohérente de l'univers physique et chimique. Les modèles élaborés au collège peuvent sembler modestes, mais la démarche conduite avec les élèves est d'une rigueur extrême. Il est donc essentiel de s'appuyer en seconde sur les acquis du collège, tant au

ACTIVITÉS DE L'UdP – ACTIVITÉS DE L'UdP – ACTIVITÉS DE L'UdP

niveau des démarches que des connaissances, car ceux-ci constituent un tremplin pour la réussite des élèves au lycée.

Les contenus des programmes de seconde sont tout à fait dans cette logique, mais les commentaires doivent souligner cette concordance au lieu de la rejeter. Le texte officiel qui a été présenté au CSE mettait très nettement en valeur cet aspect et nous regrettons vivement que la version définitive n'y fasse que très peu allusion. Cela reviendrait à considérer, à l'entrée dans chaque cycle d'enseignement, que tout se passe comme si les cycles antérieurs n'existaient pas.

Quand on connaît les conditions difficiles d'enseignement en physique-chimie en collège (effectifs correspondant dans la plupart des cas à celui de la classe entière, absence quasi systématique de personnel de laboratoire), on peut comprendre l'inquiétude des professeurs de collège devant le peu de considération qui semble fait de leur travail à la lecture de ces nouveaux programmes de seconde.

C'est en classe de troisième que se font les choix d'options pour la seconde de détermination, c'est au collège que se construit le désir de poursuivre ou non des études scientifiques et tout doit être fait pour y valoriser la formation scientifique. Le programme actuel de physique et chimie y contribue largement et l'importance de son rôle ne doit pas être minimisée.

En vous priant de croire à notre seul souci d'un enseignement réussi, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre profond respect.

Pour le Bureau National